

Prévenir le risque infectieux en établissement médico-social

Devenir référent en hygiène en EHPAD, MAS ou FAM

Selon la circulaire inter-ministérielle n° 118 du 15 mars 2012 relative à la mise en oeuvre du Programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2014, les établissements médico-sociaux (EHPAD, MAS, FAM) doivent procéder à l'analyse de leur capacité à maîtriser le risque infectieux. La circulaire fournit aux établissements une méthode à travers le document d'analyse du risque infectieux (DARI) et les invite à élaborer un plan d'actions prioritaires dans le cadre de l'évaluation interne. La circulaire recommande de former une personne « référente » spécialement en charge du suivi de ces améliorations.

Objectifs de la formation

- La 1^{ère} étape de la formation vous permettra de mettre à jour vos connaissances en matière de risque infectieux et d'application des précautions d'hygiène et de les évaluer.
 - La 2^e étape, vous permettra d'évaluer les pratiques en cours dans votre établissement, d'analyser vos résultats et d'élaborer un plan d'actions d'amélioration.
- Pendant les travaux d'intersession, vous serez accompagnés par le tutorat de la formatrice à distance

Publics concernés

IDEC, IDE, AS, en relation avec le médecin coordonnateur et la direction.

Contenu

- Identifier le risque infectieux en établissement médico-social (EHPAD, MAS, FAM).
- Appliquer les Précautions standards et les Précautions complémentaires d'hygiène en tenant compte des spécificités des EHPAD, des MAS et des FAM.
- Concevoir et mettre en oeuvre les procédures d'hygiène.
- Evaluer la maîtrise du risque infectieux.
- Mettre en place un plan d'actions d'amélioration des pratiques pour assurer la sécurité du patient.
- Réagir à une situation de crise épidémique.
- Instaurer une vigilance collective durable.
- Répondre aux exigences de la circulaire 118 du 15 mars 2012 et du Programme national sécurité des patients 2013-2017.

Méthodes et moyens pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques : associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.

- une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

Intervenant

Anne MAGE, cadre infirmier hygiéniste.
Marie-Carmen HURARD, formatrice, tuteur pédagogique en formation à distance.

Renseignements et inscriptions

catalogue@infipp.com

3 jours en présentiel
(21 heures) +
8 jours en distanciel
(56 heures)

Coût pédagogique :
1 178 €

Lieu : Lyon ou sa proche
banlieue

L300

www.infipp.com

INFIPP est enregistré et évalué positivement par l'OGDPC en qualité d'organisme de développement professionnel continu (DPC).
Le programme correspondant à cette fiche est enregistré sur le site de l'OGDPC (www.ogdpc.fr) sous la référence **12051400196**